

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Privatisation)): Monsieur le Président, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déjà dit que nous n'arriverions pas à respecter l'échéance du 30 juin, ce qui ne veut pas dire que nous n'avançons pas ni que nous empêcherons le premier ministre de prendre certains engagements lorsqu'il rencontrera les premiers ministres des provinces au mois de novembre.

[Français]

ON DEMANDE COMBIEN D'ARGENT LE GOUVERNEMENT ENTEND CONSACRER À DES SERVICES DE GARDE DE QUALITÉ

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, j'aimerais savoir également du premier ministre quelles sommes d'argent son gouvernement est prêt à dépenser pour des services de garde de qualité, quand on sait que le gouvernement est prêt à dépenser plusieurs milliards de dollars pour chasser des sous-marins. Est-ce qu'à ce moment-là, le gouvernement est prêt à nous dire quel est le montant d'argent qu'il est prêt à consacrer à des services de garde de qualité?

[Traduction]

Nous voulons connaître la position du premier ministre à ce sujet.

Mme Copps: Absolument.

[Français]

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, est-ce que la députée et en train d'énoncer une politique pour le parti libéral contre les dispositions du Livre blanc sur la défense nationale? Parce que cela serait très intéressant. Si c'est la position de l'Opposition officielle, cela serait très intéressant de le savoir.

[Traduction]

Mme Copps: Quelle est votre position au sujet des garderies?

[Français]

M. Mulroney: En ce qui concerne la garde des enfants, nous avons hérité d'une situation, comme la députée le sait, très difficile. Nous sommes en train de transformer, d'évoluer, d'établir une nouvelle position avec les provinces qui sera un objet de fierté et d'approbation de la part de tous les députés, y compris la députée d'Outremont lorsque la Chambre sera saisie d'un grand projet national en faveur des femmes et des enfants du Canada.

* * *

L'IMPÔT

LES IMPÔTS DIFFÉRÉS DES SOCIÉTÉS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances relativement à l'impact de la réforme fiscale sur les 28 milliards de dollars en taxes différées dues au gouvernement fédéral par les sociétés canadiennes, en vue du fait qu'une réduction de 20 p. 100 du taux d'imposition des corporations pourrait mettre 6 milliards de dollars dans les poches de ces corporations.

On sait que si un Canadien doit des taxes à Revenu Canada, il les paierait à 100 p. 100. Est-ce que cette politique serait appliquée aux taxes différées des corporations ou est-ce l'intention du ministre de donner une réduction rétroactive de taxes aux corporations, réduction qui pourrait avoir une valeur de 6 milliards de dollars?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il serait utile que le critique financier du Nouveau parti démocratique s'arrange avec son chef avant la période des questions, car il m'a posé exactement la même question que son chef.

M. Cassidy: Monsieur le Président, si je pose cette question c'est tout simplement pour voir si les impôts différés des sociétés seront payés intégralement ou si le gouvernement compte accorder aux sociétés une réduction d'impôt rétroactive s'appliquant également aux impôts différés.

L'INCIDENCE POSSIBLE DE LA RÉDUCTION DU TAUX D'IMPOSITION POUR LES SOCIÉTÉS

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, à elles seules, trois sociétés, le Canadien Pacifique, Bell Canada et Imperial Oil, doivent en tout 5,4 milliards de dollars en impôts différés.

Des voix: La question.

M. Cassidy: Si le taux d'imposition est réduit de 20 p. 100 pour les sociétés, ces sociétés réaliseront une économie inattendue de 1 milliard.

• (1440)

Le ministre a-t-il l'intention de donner à ces sociétés un cadeau de 1 milliard ou veillera-t-il à ce que les réductions d'impôts ne soient valables que pour l'avenir et à ce que les sociétés n'aient pas également une réduction rétroactive?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, la réponse est exactement identique à celle que j'ai donnée à son chef il y a quelques minutes.

Le Livre blanc sera présenté jeudi soir. Le député aura alors la réponse à cette question-ci et aux autres qu'il m'a posées à propos des impôts que devront payer les sociétés et les particuliers.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LES DÉFAUTS DE CONCEPTION QUE COMPORTERAIT LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE PERRY AUX ÉTATS-UNIS

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'adresse ma question à la personne qui voudra bien répondre à sa place.

Compte tenu des rumeurs très inquiétantes de la semaine dernière, selon lesquelles la centrale nucléaire de Perry, située dans l'Ohio, à une cinquantaine de milles de la frontière canadienne, comporterait des défauts de conception, le premier ministre ou le vice-premier ministre peuvent-ils dire à la Chambre si, depuis que ces allégations ont été rendues publiques, nous nous sommes entretenus avec les responsables américains à ce propos?